



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe spécial d'experts de la production non polluante
d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles****Cinquième session**
Genève, 11 mai 2010**Rapport du Groupe spécial d'experts de la production
non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres
combustibles fossiles sur sa cinquième réunion****I. Participation**

1. La cinquième réunion du Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles s'est tenue le 11 mai 2010. Divers documents de travail et renseignements détaillés sur les questions résumées dans le présent rapport sont disponibles sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante: http://www.unece.org/energy/se/docs/clep_ahge5.html.
2. Ont participé à la réunion des représentants des pays suivants: Allemagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Turquie et Ukraine.
3. Étaient également représentés le Centre international pour le développement énergétique durable, le World Trade Institute et EURACOM.

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)*Document:* ECE/ENERGY/GE.5/2010/1.

4. L'ordre du jour a été adopté sans modification.

III. Observations liminaires (point 2 de l'ordre du jour)

5. Le Directeur de la Division de l'énergie durable a ouvert la session et présenté les points de l'ordre du jour de la cinquième session.

6. Le Président du Groupe spécial d'experts, M. Branco Terzic, a présenté ses observations liminaires. Il a souligné que la demande énergétique augmenterait à l'avenir puisque seul un tiers de l'humanité dispose aujourd'hui d'un accès à l'énergie. Un tiers de l'humanité a en outre accès à l'électricité de façon intermittente et un autre tiers n'y a pas du tout accès, restant tributaire de l'utilisation de brindilles, de branchages et de fumier séché comme source d'énergie primaire. La population de la planète devrait croître de 2 milliards d'individus au cours des prochaines décennies et 1,7 milliard de personnes rejoindront la classe moyenne, avec des revenus autorisant des modes de vie plus gourmands en énergie et plus confortables. Seules les nouvelles technologies et des politiques publiques, à même de renforcer l'efficacité de l'exploitation, de la distribution et de la consommation de l'énergie, et l'utilisation accrue de technologies renouvelables, nucléaires et de technologies non polluantes fondées sur des combustibles fossiles permettront de contrecarrer cette augmentation de la demande énergétique.

7. Le Président a par ailleurs souligné que pour progresser, la société devait relever trois défis: fournir à tous des services énergétiques adéquats, garantir des coûts raisonnables et atténuer les effets négatifs de l'exploitation, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie sur la santé, l'environnement et le climat. Les défis qui se posent au secteur de l'énergie sont considérables, mais la capacité de l'humanité à inventer, à innover et à s'organiser face à un problème l'est aussi.

IV. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe spécial d'experts (point 3 de l'ordre du jour)

8. Le Directeur de la Division de l'énergie durable, soulignant que le Groupe spécial d'experts a été chargé de mettre en œuvre un projet d'assistance technique concernant l'atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les technologies perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles pour la période 2010-2012, a approuvé un financement au titre du Compte pour le développement à partir de 2010. En outre, il a informé la réunion qu'à sa dix-huitième session, en novembre 2009, le Comité de l'énergie durable avait axé son dialogue sur la sécurité énergétique sur le thème «Sécurité énergétique et la crise financière», en particulier sur la question du manque d'investissement dans le secteur de l'énergie, et sur les réponses mises en œuvre par les gouvernements. Le Comité a également examiné la coopération et la coordination avec d'autres organisations internationales concernées, le programme de services consultatifs régionaux dans le secteur de l'énergie, la coopération et la coordination avec d'autres comités sectoriels de la Commission, le programme de travail dans le domaine de l'énergie pour 2009-2010 et l'évaluation de l'exécution du sous-programme de l'énergie durable.

V. Préparatifs en vue de l'exécution du projet de la CEE, approuvé par le Compte de l'ONU pour le développement, concernant l'atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées d'exploitation des combustibles fossiles (point 4 de l'ordre du jour)

9. En mars 2010, le Compte de l'ONU pour le développement a approuvé la proposition de projet définitive de la CEE concernant l'atténuation des changements climatiques par l'investissement étranger direct dans les techniques perfectionnées

d'exploitation des combustibles fossiles. Le secrétariat a présenté en détail aux participants le projet final et le programme d'activités pour la période 2010-2012.

VI. Organisation du projet de coopération entre l'organisation e8, le Conseil mondial de l'énergie et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe aux fins de la promotion de l'investissement étranger direct dans la production non polluante d'électricité dans les pays en transition et les pays émergents (point 5 de l'ordre du jour)

10. À sa quatrième session, en novembre 2009, le Groupe d'experts de la CEE de la production d'énergie non polluante à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles a salué l'initiative prise par l'organisation e8¹ de s'associer aux efforts déployés par la CEE pour promouvoir les investissements dans la production non polluante d'électricité dans la région de la CEE et demandé au secrétariat de la CEE d'organiser cette coopération directement avec l'organisation e8 (ECE/ENERGY/GE.5/2009/4). En consultation étroite avec le Président et le Bureau du Groupe spécial d'experts, le secrétariat de la CEE, l'organisation e8 et le Conseil mondial de l'énergie se sont mis d'accord sur les modalités de leur coopération en vue de promouvoir les investissements dans la production non polluante d'électricité dans la région de la CEE et, en particulier, dans les pays en transition.

11. Sur la base de cette initiative, le secrétariat de la CEE a informé la présente réunion du programme détaillé d'une réunion conjointe ECE-e8-Conseil mondial de l'énergie intitulée «Dialogue de haut niveau sur la promotion de l'investissement dans la production d'électricité en Europe centrale et orientale, et en Asie centrale», qui se tiendra dans le cadre du vingt et unième Congrès mondial de l'énergie prévu à Montréal, le 14 septembre 2010 (ECE/ENERGY/GE.5/2010/3). Divers documents de travail et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante: http://www.unece.org/energy/se/docs/clep_montreal2010_hld_invst_elec_gen.html.

12. Le secrétariat a souligné que le dialogue de haut niveau de la CEE contribuerait à faire mieux comprendre les pratiques optimales pour promouvoir les investissements dans le cadre complexe des relations entre les fournisseurs de technologie, les compagnies d'électricité, la communauté internationale des investisseurs et les gouvernements hôtes. Les tables rondes porteront notamment sur les questions clés ci-après: évolution des marchés, des technologies et des coûts connexes, tendances particulières de l'investissement, évolution et perspectives de la réglementation. De hauts responsables gouvernementaux, de hauts représentants des institutions financières internationales et les dirigeants de grandes entreprises des secteurs énergétique, industriel et financier de la région de la CEE ont déjà accepté de participer activement au dialogue.

¹ Créée à l'issue du Sommet de Rio de 1992, e8 est une organisation internationale à but non lucratif regroupant 10 grandes entreprises d'électricité des pays du G-8, qui aspire à jouer un rôle actif sur le plan international dans le domaine de l'électricité et à promouvoir le développement de sources d'énergie durables par le biais de projets dans le secteur de l'électricité et d'activités de renforcement des capacités humaines dans les pays en développement et émergents partout dans le monde.

VII. Fonds d'affectation spéciale pour la promotion des investissements dans la production non polluante d'électricité dans la région de la Commission économique pour l'Europe (point 6 de l'ordre du jour)

13. À sa quatrième session, le Groupe d'experts de la CEE a approuvé le document analytique établi à l'intention du fonds d'affectation spéciale pour la promotion des investissements dans la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles dans la région de la CEE (annexe du document ECE/ENERGY/GE.5/2009/2) et demandé au secrétariat de recenser les donateurs potentiels et d'œuvrer pour cibler davantage les objectifs.

14. Le secrétariat a présenté la structure du fonds d'affectation spéciale et examiné avec les participants les méthodes que le fonds pourrait utiliser pour continuer de promouvoir des activités visant à renforcer les investissements en faveur de la production non polluante d'électricité dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) avec l'aide d'un certain nombre de grandes entreprises et de gouvernements qui ont décidé de participer activement à la définition de ses objectifs et à la mobilisation des ressources financières nécessaires.

VIII. Programme de travail de la sixième session du Groupe spécial d'experts en novembre 2010 (point 7 de l'ordre du jour)

15. Compte tenu des résultats et conclusions du Dialogue de Montréal, le secrétariat de la CEE organisera, en coopération étroite avec l'organisation e8 et le Conseil mondial de l'énergie, un atelier technique de suivi durant la sixième session du Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles, qu'il est prévu de tenir les 22 et 23 novembre 2010 à Genève (Suisse).

16. Le secrétariat a informé la réunion qu'au Dialogue de Montréal de hauts responsables gouvernementaux des pays en transition et des pays émergents de la région de la CEE auraient une vision commune des plans d'action nationaux visant à promouvoir les investissements en faveur de la production d'électricité devant être élaborés par leurs institutions et leurs experts avant et pendant l'atelier qui se tiendra à Genève en novembre 2010.

IX. Autres questions (point 8 de l'ordre du jour)

17. La réunion a convenu de renommer le Groupe spécial d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles Groupe d'experts de la production non polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles.

18. Le Groupe spécial d'experts a demandé au secrétariat de publier à l'avenir, en tant que documents officiels dans les trois langues de travail de la CEE, tous les documents utiles pour ses travaux – notamment ordres du jour, rapports, programme de travail, calendrier des réunions, questionnaires, mandats, rapports intermédiaires et rapports définitifs sur ses activités, études et enquêtes en cours, ainsi que tous les autres documents jugés importants pour ses travaux, y compris tous ceux qui avaient été examinés au cours de la cinquième session. Le cas échéant, le secrétariat devrait rester en contact étroit avec le Bureau du Groupe spécial d'experts sur cette question clef.

X. Adoption du rapport (point 9 de l'ordre du jour)

19. Le rapport de la réunion a été adopté.